

La force locale en Algérie

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La force locale en Algérie : 19 mars au 31 juillet 1962 / Omar Hamourit

Auteur(s) : Hamourit, Omar (19..-....)

Publication : Paris : Non Lieu, DL 2023

Description matérielle : 1 volume (151 pages) : couverture illustrée ; 21 cm

ISBN : 978-2-35270-340-2

EAN : 9782352703402

Classification décimale Dewey : 965.05 23

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliographiques

Résumé ou extrait : Après le cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962, pour organiser le pouvoir en Algérie, le gouvernement français a mis en place : le Haut-Commissariat, l'Exécutif provisoire et la force locale. Cette force locale, mixte, avait pour mission de maintenir l'ordre, de protéger les personnes et leurs biens, d'assurer la surveillance générale, et de soutenir le travail d'organisation du vote de l'autodétermination (1er juillet 1962). De quelles troupes était-elle constituée ? Comment fut-elle mise sur pied ? Quel était son encadrement et son implantation sur le territoire algérien ? De quelle autorité dépendait-elle ? Comment son déploiement s'était-il effectué dans une Algérie confrontée à l'OAS ? Après l'autodétermination, elle fut au centre de bien des interrogations. L'Exécutif provisoire, conduit par Abderrahmane Farès, voulait sauvegarder cette force, pour en faire la base de la future armée algérienne. L'État-Major général de l'Armée de libération nationale (ALN) était contre cette idée. Finalement le général de Gaulle, devant la dissolution des unités, minées par les désertions des Musulmans, demanda le rapatriement des officiers français détachés dans cette force

Sujet - Collectivité : France Unité de Force de l'ordre.

Sujet - Nom géographique : Algérie -- 1962 (Indépendance)